

PUBLICATION LE 12 février 2019

Niveau de publication choisie : Site internet de l'acheteur et Portail Marches-Publics.info

PASSERELLE XML

Cet avis sera transmis au format XML aux supports suivant :
BOAMP

AVIS

AVIS D'APPEL PUBLIC A LA CONCURRENCE

COMMUNAUTE DE COMMUNES SAINT-POURCAIN-SIOULE-LIMAGNE

Mme Véronique POUZADOUX - Présidente

29 rue Marcelin Berthelot

03500 Saint-Pourçain-sur-Sioule

Tél : 04 70 47 67 20

W Correspondre avec l'Acheteur

L'avis implique un marché public.

Principale(s) activité(s) du pouvoir adjudicateur : Services généraux des administrations publiques ;

Objet Réhabilitation de l'école intercommunale de musique de Gannat

Type de marché Travaux

Mode Procédure adaptée

Code NUTS FRK11

Durée 4 mois

DESCRIPTION Marché à procédure adaptée - article 27 du décret 2016-360 du 25 mars 2016

La présente consultation a pour objet des travaux de réhabilitation de l'école intercommunale de musique de Gannat (03).

Forme Prestation divisée en lots : Oui
Possibilité de présenter une offre pour un ou plusieurs lots

Quantité ou étendue Les lots 06 ELECTRICITE et 07 CHAUFFAGE VMC SANITAIRE comportent une variante facultative décrite dans le CCTP.
Le début de la période prévisionnelle d'exécution des prestations est avril 2019.

Lots	Libellé	Estimé € HT	Mini € HT	Maxi € HT
N° 1	MACONNERIE - GROS OEUVRE			
N° 2	MENUISERIES ALU - SERRURERIE			
N° 3	MENUISERIES BOIS INTERIEURES			
N° 4	PLATRERIE PEINTURE ISOLATION			
N° 5	CARRELAGE FAIENCE			
N° 6	ELECTRICITE			
N° 7	CHAUFFAGE VMC SANITAIRE			

Conditions relatives au contrat

Cautionnement Le marché prévoit une retenue de garantie d'un montant de 5% à la charge du titulaire.
Cette garantie sera constituée selon les conditions fixées aux articles 122 à 124 du décret 2016-360 du 25 mars 2016 relatif aux marchés publics.

Financement Modalité de financement : fond propre
Modalité de paiement : Le règlement du marché sera effectué conformément aux dispositions du décret 2013-269 du 29 mars 2013 relatif à la lutte contre les retards de paiement dans les contrats de la commande publique.

Les acomptes seront versés au fur et à mesure de l'exécution du marché dans le respect des règles de la comptabilité publique et de l'article 114 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Une avance pourra être versée au titulaire du marché dans les conditions prévues à l'article 110 du décret 2016-360 du 25 mars 2016.

Le moyen de paiement retenu est le mandat administratif.

Forme juridique

Aucune forme de groupement d'opérateur économique n'est exigée après l'attribution du marché public.

Conditions de participation

Justifications à produire quant aux qualités et capacités du candidat

:

Documents à produire à l'appui des candidatures par le candidat, au choix de l'acheteur public :

- Déclaration concernant le chiffre d'affaires global et le chiffre d'affaires concernant les fournitures, services ou travaux objet du marché, réalisés au cours des trois derniers exercices disponibles.
 - Déclaration indiquant les effectifs moyens annuels du candidat et l'importance du personnel d'encadrement pour chacune des trois dernières années.
 - Présentation d'une liste des travaux exécutés au cours des cinq dernières années, appuyée d'attestations de bonne exécution pour les travaux les plus importants.
 - Déclaration indiquant l'outillage, le matériel et l'équipement technique dont le candidat dispose pour la réalisation de marchés de même nature.
 - Certificats de qualifications professionnelles. La preuve de la capacité du candidat peut être apportée par tout moyen, notamment par des certificats d'identité professionnelle ou des références de travaux attestant de la compétence de l'opérateur économique à réaliser la prestation pour laquelle il se porte candidat
 - Formulaire DC1, Lettre de candidature _ Habilitation du mandataire par ses co-traitants. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
 - Formulaire DC2, Déclaration du candidat individuel ou du membre du groupement. (disponible à l'adresse suivante : <http://www.economie.gouv.fr/daj/formulaires-declaration-du-candidat>)
 - pour le lot 01 : certification de l'entreprise pour la prestation de désamiantage - 1552 Traitement de l'amiante ou équivalent
- Dans le cas où cette prestation serait sous-traitée, le sous-traitant devra fournir son agrément.

Critères d'attribution

Offre économiquement la plus avantageuse appréciée en fonction des critères énoncés ci-dessous avec leur pondération

60 % : Valeur technique

40 % : Prix

Renseignements

Correspondre avec l'Acheteur administratifs

CC Saint Pourçain Sioule Limagne

Mme Barbois

Tél : 04 70 90 10 38

barbois.a@ccspsl.fr

techniques

ELEMENT ARCHITECTURES

M. Darqué

Tél : 04 70 45 58 15

accueil@element-architecture.fr

Documents

- [Règlement de consultation](#)
- [Dossier de Consultation des Entreprises](#)

Offres Remise des offres le **08/03/19 à 12h00** au plus tard.
Langues pouvant être utilisées dans l'offre ou la candidature : français.
Unité monétaire utilisée, l'euro.
Validité des offres : **120 jours** , à compter de la date limite de réception des offres.

Dépôt • **Déposer un Pli dématérialisé**

Renseignements complémentaires

Les dépôts de plis doivent être impérativement remis par voie dématérialisée.

Une visite du site est possible. Les modalités sont fixées dans le règlement de consultation.

Le dossier de consultation des entreprises est mis gratuitement à disposition de chaque candidat en téléchargement depuis la plateforme de dématérialisation www.marches-publics.allier.fr.

Précisions concernant les délais d'introduction des recours :

- référé précontractuel: avant la conclusion du marché (articles L. 551-1 à -12 et R.551-1 à -6 du code de justice administrative),
- référé contractuel: action à exercer dans un délai de 31 jours, à compter de la publication d'un avis d'attribution ou 6 mois à compter du lendemain du jour de la conclusion du marché (articles L. 551-13 à -23 et R. 551-7 à -10 du code de justice administrative),
- recours de plein contentieux: dans un délai de 2 mois à compter de l'accomplissement des mesures de publicité concernant l'attribution du marché

Recours

Instance chargée des procédures de recours :

Tribunal administratif de Clermont-Ferrand

6 cours Sablon

63033 Clermont-Ferrand Cedex 01

Tél : 04 73 14 61 00 - Fax : 04 73 14 61 22

greffe.ta-clermont-ferrand@juradm.fr

Précisions concernant le(s) délai(s) d'introduction des recours :

Cf. le greffe du Tribunal Administratif à l'adresse ci-dessus.

Envoi le 12/02/19 à la publication